



Maîtriser la consommation d'eau



Economiser l'énergie



Réduire l'utilisation de fournitures



Optimiser ses déplacements

[GUIDE DE L'ECO-AGENT]

Quelques réflexes simples à mettre en œuvre

Notre impact sur l'environnement

Une administration consomme de l'énergie (électricité, gaz, charbon, fioul...), des consommables (papier, cartouche d'encre...), de l'eau, etc.

Nos activités ont donc des impacts sur l'environnement, parmi lesquels :

- ✓ L'utilisation de ressources naturelles non renouvelables (charbon, pétrole, gaz...),
- ✓ La pollution de l'air et de l'eau,
- ✓ La production de déchets,
- ✓ Les émissions de gaz à effet de serre.

L'éco-responsabilité, c'est l'engagement de chaque agent à limiter son impact environnemental en modifiant ses modes de fonctionnement interne.

Idée à retenir !



Tous les jours, sur notre lieu de travail, nous avons l'opportunité d'agir pour réduire nos impacts sur l'environnement.

Être éco-responsable, c'est s'engager sur des gestes simples. Cette démarche est avant tout un état d'esprit.

Maîtriser la consommation d'eau



De quoi parle-t-on ?

Une fuite en goutte-à-goutte sur un robinet, **ce sont 35 m³** de perdus par an. Une chasse d'eau qui fuit, perd **250 m³** dans le même temps. Laisser couler l'eau pendant qu'on se lave les mains revient à **doubler, voire tripler** le volume d'eau consommé.

- ✓ Être vigilant quant à sa consommation d'eau chaude revient à préserver l'environnement à deux niveaux : non seulement cela engendre **une économie d'eau mais aussi d'énergie.**
- ✓ Certains produits très toxiques (peintures, huiles de vidange, solvants, colles, vernis...) ne doivent pas être jetés à l'égout. Ils doivent être emportés **en déchetterie ou chez un autre repreneur.**

Le saviez-vous ?



Un litre d'huile déversé dans une rivière forme une pellicule de 10000 m², soit l'équivalent d'un terrain de football, alors que les garagistes, les déchetteries ou les collecteurs agréés sont équipés pour recueillir les huiles usagées.



Les **6** gestes de l'éco-agent pour la consommation d'eau

- ✓ Je **ferme le robinet** le temps de me laver les mains
- ✓ Je **règle** la température de l'eau sans **utiliser l'eau** chaude **inutilement**
- ✓ Je m'assure que les **robinets** sont bien **fermés** et qu'ils **ne gouttent pas**
- ✓ J'utilise **le mode économique** des chasses d'eau quand il existe
- ✓ Je ne déverse **pas de produits toxiques** dans les canalisations
- ✓ Je préviens les **Services techniques** en cas de constat d'un **problème** engendrant le gaspillage (fuite...)

Arrêtons le gaspillage !



Au vingtième siècle, la population de la planète a été multipliée par 3 et la consommation d'eau par 6... 1 personne sur 5 (1,2 milliard) n'a pas d'accès à l'eau potable. Dans 20 ans, 3 milliards de personnes seront victimes de la pénurie d'eau, si aucune action d'envergure n'est mise en place.

Et si je veux continuer à la maison



- ✓ Je n'utilise le lave-vaisselle et le lave-linge que s'ils sont pleins.
- ✓ Je ferme mon robinet en me lavant les dents et/ou en me rasant.
- ✓ Je prends une douche plutôt qu'un bain.
- ✓ Je récupère les eaux de pluie pour effectuer des tâches comme le nettoyage ou l'arrosage du jardin.
- ✓ J'utilise des détergents biodégradables et je respecte les règles de dilution.
- ✓ J'arrose la pelouse pendant les heures les plus fraîches de la journée...
- ✓ Je ne lave pas mon véhicule avec de l'eau du robinet

Pourquoi agir ?

Quelques chiffres de consommation d'eau :

- *la préparation des repas et boissons de la journée : 20 litres*
- *un lavage de mains : 0,5 litre*
- *une chasse d'eau : 14 litres*

Maîtriser l'énergie



De quoi parle-t-on ?

La consommation d'énergie entraîne:

- une augmentation des gaz à effet de serre,
- la production de déchets (gaz et cendres) pour fournir de l'électricité.

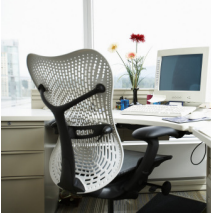
🌱 La climatisation représente la consommation énergétique principale des bâtiments de l'État.

🌱 De plus en plus d'appareils électriques restent en mode "veille" et consomment de l'électricité sans que l'on s'en aperçoive. Un ordinateur de bureau avec écran consomme de 80 à 200 W. En mode veille, il consomme encore entre 20 et 60 W... Éteint, il ne consomme plus rien. !!! **Sur une journée de 24 heures, un appareil en veille consomme plus d'énergie que lors de 3 heures d'utilisation...**










Le saviez-vous ?



Un Français consomme en moyenne 5 fois plus d'énergie qu'un Chinois et 7 fois plus qu'un Africain.



Les 9 gestes de l'éco-agent pour la maîtrise de l'énergie

-  J'**évite** les lampes halogènes
-  J'**éteins** les lampes dans les pièces **inoccupées**
-  J'évite les allumages **répétés** des néons
-  Je pense à **baisser le chauffage** quand j'aère ou quand je quitte mon bureau
-  Je **ferme ma porte** lorsque le chauffage de mon bureau fonctionne
-  J'**éteins le matériel informatique** lorsque je termine ma journée
-  J'**éteins complètement** l'écran et tout mon matériel bureautique, et je **ne les laisse pas en veille**
-  Je **remplace** toutes les ampoules actuelles **par des ampoules économiques**
-  Je pense **au covoiturage** dans le cadre de mes déplacements professionnels

Et si je veux continuer à la maison



- ✓ J'**éteins** la lumière, le téléviseur, la radio et la chaîne stéréo en quittant la pièce.
- ✓ J'adapte la température de la pièce à mon activité (chambre à 17 °)
- ✓ Je **referme** rapidement la porte de mon réfrigérateur
- ✓ J'utilise de préférence des **ampoules basse consommation**
- ✓ J'examine la consommation des appareils ménagers lors de leur achat (préférer les **appareils étiquetés AA**).
- ✓ J'éloigne le **congélateur** de toute source de chaleur.

Pourquoi agir ?

Nous pouvons éviter 50 % de la consommation d'électricité en choisissant les équipements très performants qui existent aujourd'hui et par un usage économe.

Maîtriser la consommation de fournitures



De quoi parle-t-on ?

Pour produire **1 tonne de papier** issu de fibres vierges, il faut en moyenne **2 tonnes de bois** ou de copeaux.

- Ⓢ Les papiers recyclés sont quant à eux produits à partir de fibres de papier récupéré.
- Ⓢ L'industrie papetière compte parmi les 5 activités économiques consommant **le plus d'énergie**, elle consomme aussi de **grandes quantités d'eau** et utilise certains **produits chimiques polluants** afin de répondre à la demande de papier toujours plus blanc.
- Ⓢ Le papier représente les $\frac{3}{4}$ du tonnage de déchets produits dans les activités de bureau... Au bureau, chacun d'entre nous consomme entre 30 et 75 kg de papier par an !!!

Le saviez-vous ?



Aujourd'hui, 20 % des humains consomment à eux seuls plus de 86 % des ressources de la planète. Si tout le monde avait nos habitudes de consommation européennes, il faudrait 3 planètes pour répondre aux besoins de l'humanité.



Les 8 gestes de l'éco-agent pour limiter la consommation de fournitures

- 🌐 Les faces **verso** de mes vieux documents me servent de **brouillon**
- 🌐 Je trie le papier
- 🌐 Je **limite** la multiplication des documents
- 🌐 Je **n'imprime pas** systématiquement **mes documents et courriels (mails)**
- 🌐 J'utilise la fonction « **réduction** » de la photocopieuse permettant de mettre **deux pages sur une feuille**.
- 🌐 J'imprime (je photocopie) la plupart des documents en **recto verso**
- 🌐 J'utilise l'impression **en noir et blanc** ainsi que la qualité « **brouillon** » (ou « **Mode éco** ») afin d'économiser les cartouches d'encre
- 🌐 Je **transmets tout document** à présenter à plusieurs collègues, **sous format informatique**

Et si je veux continuer à la maison



- ✓ Je **donne plutôt que de jeter** les objets dont je ne désire plus me servir
- ✓ Des oeuvres caritatives sont toujours prêtes pour vous accueillir
- ✓ J'achète différemment : je préfère les produits à **emballage minimal**, d'un format familial et les produits réutilisables et/ou recyclables
- ✓ Je **trie mes déchets** selon les consignes données par mon intercommunalité
- ✓ J'**utilise les déchetteries** mises à disposition sur ma commune
- ✓ Si j'ai un jardin, je **composte mes déchets organiques** (épluchures, déchets de tonte...)
- ✓ Je **dépose mes piles usagées** dans le collecteur de mon supermarché ou de la mairie et j'utilise des piles recyclables.

Pourquoi agir ?

À titre d'exemple, le temps de décomposition de quelques déchets :
1 trognon de pomme: 4 à 8 semaines - 1 chewing-gum: 2 ans - 1 mégot de cigarette : 1 à 12 ans - 1 cannette en aluminium: 200 ans - 1 bouteille plastique : 400 ans - 1 sac plastique : 400 ans - 1 bouteille en verre : 4000 ans.

Maîtriser les déplacements



De quoi parle-t-on ?

Une voiture bien réglée produit 20 % d'émissions polluantes **en moins** et permet **d'économiser jusqu'à 10 % de carburant** et d'allonger la durée de vie du véhicule.



Les accélérations et décélérations intempestives maltraitent le véhicule et induisent une **surconsommation** de carburant pouvant aller jusqu'à 50 %.



Une augmentation de vitesse de 10 km/h peut entraîner jusqu'à 10 % de consommation supplémentaire.










Un bus pollue **10 à 20 fois moins par voyageur** transporté qu'une voiture.



En ville, 1 déplacement automobile sur 4 est inférieur à 1 km, et le premier kilomètre pollue 4 fois plus que les autres, cela même avec un pot catalytique.



Les 7 gestes de l'éco-agent pour l'utilisation des véhicules

-  J'utilise prioritairement **les transports en commun**
-  Je pratique le **covoiturage**
-  J'utilise le train pour les grands trajets
-  J'ai une conduite **souple et modérée**
-  Je fais **régler mon moteur** et le fais entretenir régulièrement
-  J'utilise la climatisation dans les cas exceptionnels
-  J'utilise de préférence le véhicule le moins consommateur

Arrêtons le gaspillage !



Avoir une conduite souple à allure modérée peut permettre d'économiser jusqu'à 40 % de carburant. Même en prenant sa voiture tous les jours, on peut réduire son impact facilement.

Respecter le tri sélectif

Les bâtiments administratifs de la Ville de Nanteuil-lès-Meaux sont équipés de corbeilles de bureau permettant de trier les papiers et vont être dotés d'une poubelle ordinaire par service pour mettre les déchets refusés.

Déchets acceptés dans les corbeilles de tri :

- ✓ Les bouteilles en plastique (eau, soda...)
- ✓ Les papiers journaux et les papiers de bureau
- ✓ Les canettes (soda)
- ✓ Les emballages en carton (boîtes de gâteaux propres, sans gras et crème, etc.)

Ces déchets seront ensuite mis en vrac (sans sac plastique) dans les poubelles bleues du tri sélectif par les personnes chargées de l'entretien.

Déchets à mettre dans la poubelle ordinaire :

- ✓ Le plastique en général (sacs, gobelets, pochettes en plastique, enveloppe avec fenêtre, emballages de sandwich...)
- ✓ Le papier kraft (enveloppes)
- ✓ Les stylos
- ✓ Les post-it
- ✓ Les mouchoirs en papier et leurs emballages

Déchets acceptés dans les corbeilles de tri :

Journaux, papiers, canettes de soda, emballages cartons, bouteilles en plastique d'eau et de soda



Déchets refusés dans les corbeilles de tri :

Mouchoirs en papier, gobelets en plastique, sacs et blisters en plastique, déchets alimentaires, enveloppes à fenêtre, papiers kraft.



Crédits photo : écoemballages

Ce guide a été réalisé à partir du document source élaboré par la DIREN de Haute-Normandie et décliné localement par la DIREN Réunion, par la Ville de Meaux et autres organismes ressources : ADEME, éco-emballages....

Edité par la Ville de Nanteuil-lès-Meaux - juin 2009

